
Séance du 17 juin 2010

OBJET : Extension du périmètre de compétence du Syndicat Intercommunal pour le transport des personnes âgées. (SITPA)

L'an deux mille dix et le 17 juin à 21H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

Présents : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme JOURDA Béatrice, M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. LE LURON Renaud, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José.

Excusé : M. CHABROT Frédéric qui a donné pouvoir à M. Philippe BEDEL pour voter en son nom.

Mme Béatrice JOURDA a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire expose que les communes de « Auragne, Castanet Tolosan, Castelbiague, Moustajon, Saint Aventin, Sajas, Segreville » ont demandé leur adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Âgées. En conséquence, la commune de Bax est appelée à délibérer pour l'extension du périmètre de compétence du SITPA.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve l'extension du périmètre de compétence du SITPA aux communes de « Auragne, Castanet Tolosan, Castelbiague, Moustajon, Saint Aventin, Sajas, Segreville »

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée
exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'État le 23/06/2010

Le Maire, P.BEDEL

